

Patients Unité Anti-Douleur Médecine 1  
Site Hospitalier de Nemours du CH Sud 77  
77140 NEMOURS

Le 17 avril 2026, Nemours

Monsieur FRASLIN  
Directeur du Centre Hospitalier du Sud Seine et Marne  
55 Boulevard Marechal Joffre  
77305 FONTAINEBLEAU CEDEX

Objet : Demande maintien Unité Douleur sur site Nemours et information sur le suivi de nos prises en charge thérapeutiques de la douleur

Monsieur le Directeur,

Nous nous permettons de vous adresser cette lettre, qui sera soutenue par la signature d'un grand nombre de patients, afin d'exprimer notre profonde inquiétude et notre incompréhension face à la menace de fermeture du centre anti-douleur de votre établissement, consécutive au départ à la retraite du professeur SOREL qui nous suivait.

Cette perspective laisserait des centaines de patients et patientes dans une situation de détresse absolue. Nous sommes atteints de pathologies lourdes, chroniques et souvent complexes, nécessitant un suivi spécialisé, rigoureux et humain. Depuis des années, professeur SOREL, ainsi que toute l'équipe soignante, ont fait preuve d'un engagement remarquable, d'une écoute attentive et d'une bienveillance constante. Ils ont su nous accompagner, nous soutenir et tenter de soulager nos douleurs avec professionnalisme et humanité.

Or, à ce jour, aucune information et proposition de suivi d'une prise en charge nous est proposée. Dans un contexte déjà marqué par une pénurie de médecins, nous ne sommes orientés vers aucune structure, aucun praticien, aucun parcours de soins alternatif. Nous nous retrouvons ainsi livrés à nous-mêmes, sans prise en charge, sans suivi, et sans accès à des traitements essentiels, notamment les cures de kétamine qui constituaient, pour certains d'entre nous, un soulagement indispensable.

Il est pour nous incompréhensible et inacceptable qu'en 2026, des patients souffrant de douleurs chroniques sévères soient abandonnés sans solution. Une telle situation s'apparente, à nos yeux, à une forme de maltraitance institutionnelle. Elle va à l'encontre des principes fondamentaux du soin et du respect des patients, ainsi que de l'éthique médicale.

Nous ne pouvons accepter la fermeture de cette Unité Douleur pour des raisons organisationnelles ou administratives. Les conséquences seraient trop graves pour nos vies et conduiraient à laisser des centaines de personnes sans prise en charge, sans relais, et sans espoir d'amélioration de leur état de santé.

C'est pourquoi nous vous demandons solennellement de :

- **reconsidérer votre projet de fermeture de l'Unité douleur : maintien des 12 lits d'hospitalisation de semaine en Médecine 1 et des 10 lits d'hospitalisation de jour à HDJ de l'Unité Douleur,**
- ou, à défaut, de mettre en place dans les plus brefs délais des solutions concrètes et adaptées pour assurer la continuité de des soins qui prennent en charge nos douleurs,
- et d'orienter chaque patient vers une structure ou un professionnel capable de prendre le relais dans des conditions dignes et sécurisées.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre profonde détresse mais aussi de notre détermination à faire valoir nos droits fondamentaux à l'accès aux soins.

Patients Unité Anti-Douleur Médecine 1